

[Cliquer ici](#) pour revenir sur le site Diaconat.catholique

LE SERVICE LITURGIQUE DU DIACRE
DANS L'ÉGLISE D'OCCIDENT
ET SON ARRIÈRE-PLAN SPIRITUEL

Balthasar FISCHER

*Communication du Professeur Balthasar FISCHER à l'occasion de la session annuelle de 1983 à Munster (RFA) sur le thème :
Diacre et liturgie.*¹

COMITE NATIONAL DU DIACONAT

1983

¹ - Traduit de l'allemand par Henri Haduy. Reproduit avec l'aimable autorisation du "Groupe de travail du diaconat permanent de la République Fédérale d'Allemagne.

Comité National du Diaconat

1983

Le service liturgique du diacre

TABLE DES MATIERES

1. DEUX PRINCIPES GÉNÉRAUX POUR LE SERVICE LITURGIQUE DU DIACRE	1
1.1. PREMIER PRINCIPE	1
1.2. DEUXIEME PRINCIPE	2
2. SIX AFFIRMATIONS À PROPOS DU SERVICE DIACONAL DANS LA CÉLÉBRATION EUCCHARISTIQUE.....	2
2.1. LE DIACRE EST AU SERVICE DE LA PRIERE DE LA COMMUNAUTE QUI EST L'OBJET DE SA SOLLICITUDE DIACONALE	2
2.2. LE DIACRE SERT LA RENCONTRE DE LA COMMUNAUTE AVEC LE CHRIST DANS LA PAROLE, LA OU CETTE RENCONTRE ATTEINT SON SOMMET	3
2.3. LE DIACRE EST AU SERVICE DE LA RENCONTRE DU CHRIST QUE FAIT LA COMMUNAUTE DANS LE SACRIFICE, IL EST COOPERATEUR POUR LA PREPARATION DE CE SACRIFICE, IL AIDE A PREPARER LE SACRIFICE ET LA COMMUNAUTE L'UN POUR L'AUTRE	4
2.4. LE DIACRE EST AU SERVICE DE LA RENCONTRE DU CHRIST DE LA COMMUNAUTE DANS LE SACRIFICE ET LA REPRESENTE A SA MANIERE A L'AUTEL PAR L'ELEVATION DU CALICE CONSACRE LORS DE LA PETITE ELEVATION (DOXOLOGIE FINALE DE LA PRIERE EUCCHARISTIQUE).....	4
2.5. LE DIACRE EST AU SERVICE DE LA RENCONTRE DE LA COMMUNAUTE AVEC LE CHRIST DANS LE REPAS SACRIFICIEL PAR SA PARTICIPATION A LA PREPARATION DE LA DISTRIBUTION DE LA COMMUNION ET A CETTE DISTRIBUTION MEME ET, A CE MOMENT, IL EST DEPUIS TOUJOURS DANS LA FORME COMPLETE DE LA COMMUNION LE "SERVITEUR DU CALICE"	4
2.6. LE DIACRE EST, DANS UN SENS PARTICULIER, SERVITEUR DE LA JOIE DE LA COMMUNAUTE	5
3. DEUX PRINCIPES POUR LE SERVICE LITURGIQUE INDÉPENDANT DU DIACRE	6
4. CONCLUSION	6

Récemment, j'ai lu dans un article qu'après la création du diaconat permanent, on pouvait abolir le "diaconat-étape" pour les candidats au sacerdoce. Je considère cette idée comme tout à fait irréalisable. Sans parler de la Bible et de l'enracinement dans l'Église ancienne, c'est une institution extrêmement salutaire qu'il n'y ait aucun Pape, ni aucun évêque, qui n'ait pas été un jour diacre lui-même. Le plus important dans la fonction du diacre réside dans le fait que (pour l'exprimer par une boutade) "il n'a rien à dire". C'est une chance que le diacre n'ait pas de devoir de présidence, n'ait pas à commander, ni à décider. L'institution du sacrement de l'Ordre dans ses trois degrés a ici son sens ; que chacun qui entre dans le sacrement de l'Ordre en reste à ce degré du diaconat ou bien doive passer par cette première étape du service pur, il doit toujours rester diacre "dans son cœur", même si, plus tard, il dirige une paroisse ou un diocèse. Il doit avoir appris ce que signifie "exercer une fonction" dans l'Église : servir les hommes, être là pour les hommes. Il porte cette pensée du premier degré de l'Ordre dans son nom, dans son titre: il s'appelle "diacre".

C'est une chance d'avoir à nouveau ce service, cadeau de Vatican II, restauré dans sa pureté, aussi bien pour celui qui voudrait s'élever plus tard au degré du sacerdoce que pour celui qui veut rester diacre toute sa vie. Ce dernier n'a pas besoin de renoncer au mariage ; bien plus, il apporte dans son service les fruits non négligeable de cet autre sacrement d'état. Mais il renonce à autre chose : à l'avancement, ce qui fait tellement partie de toutes les professions : la "promotion". Le diaconat permanent n'a pas de porte ouverte sur le sacerdoce. Celui qui l'embrasse veut servir toute sa vie durant, comme diacre ordonné, les hommes, surtout les pauvres. Il fait cela au nom et avec la force de Celui qui n'est pas venu pour se faire servir, mais pour être serviteur.

1. DEUX PRINCIPES GÉNÉRAUX POUR LE SERVICE LITURGIQUE DU DIACRE

1.1. PREMIER PRINCIPE

Dans la question du service liturgique du diacre, il y a deux excès à éviter : donner trop d'importance ou pas assez (monopolisation et marginalisation) à l'aspect liturgique de son service. Si le service liturgique n'est pas l'expression du service diaconal exercé comme fonction principale, ou bien - dans le cas d'un diacre exerçant une profession - l'expression d'un intérêt diaconal pour la paroisse qui, dans ce cas, est souvent la paroisse de résidence, pour laquelle il récite tous les jours la liturgie des Heures, le service liturgique n'est alors qu'une chose incertaine.

Nous autres, prêtres plus âgés, avons fait la douloureuse expérience de ce que veut dire la monopolisation de l'élément liturgique dans le service diaconal. Nous avons été ordonnés diacres sans qu'un service diaconal de pastorale nous soit attribué. Ce qui était attribué, c'étaient des pouvoirs liturgiques : on pouvait proclamer l'Évangile, on pouvait à Pâques chanter l'Exultet, on pouvait distribuer la communion, mais tout cela n'avait aucun lien avec une quelconque communauté. On restait au séminaire et on continuait ses études. L'enseignement continuait, pendant le temps du diaconat, comme avant. C'était une forme "dégradée" du diaconat. Dans ce cas, il ne pouvait pas briller de tout son éclat parce que manquait l'interaction entre le service pastoral et le service liturgique.

Mais il y a aussi l'autre danger: quand sous la rubrique "En outre" on attribue au diacre, çà et là, quelques services liturgiques mais que l'accent est mis sur "l'autre activité", c'est aussi une erreur. On n'est dans le vrai que si les deux activités sont vues ensemble.

1.2. DEUXIEME PRINCIPE

Parmi les services liturgiques du diacre, doivent être considérés comme les plus importants ceux qu'il accomplit en coopération avec le président de la célébration eucharistique, prêtre ou évêque.

La célébration eucharistique n'est pas seulement pour son "être chrétien", mais pour son service diaconal, "sommet et source". Ici surtout, apparaît à la paroisse ce qu'est un diacre : quelqu'un qui n'a pas d'autre mission que de la servir au nom du Christ, quelqu'un qui décharge le président (mais pas comme un servent de messe). C'est un homme ordonné qui, à sa manière, représente le Christ et la communauté. C'est ce que fait aussi le président prêtre : il représente le Christ et il représente la communauté. Il parle au nom du Christ, mais le "nous" qui domine presque toutes ses prières montre qu'il parle aussi au nom de la communauté (dans la liturgie orientale il y a une prière du prêtre au moment de revêtir les ornements, tirée du prophète Isaïe dont le sens est : qu'il m'habille comme un fiancé, qu'il m'enveloppe comme une fiancée). C'est le sens cultuel de la fonction qui vaut pour le prêtre et pour le diacre, comme nous le verrons plus loin.

La célébration eucharistique n'a jamais été considérée comme "l'affaire d'un seul", mais elle a eu dès le début ses différents rôles. Le rôle principal à côté de celui du président est redevenu visible : le rôle du diacre. Son rétablissement par la Constitution sur la liturgie et par la réforme liturgique post conciliaire est salutaire, surtout pour le président prêtre. Il doit reconnaître ceci : je ne suis plus seul devant la communauté à l'autel, mais, quand c'est possible, un autre accomplit avec moi ce service.

C'est là que se vérifie la loi qui est énoncée dans la Constitution sur la liturgie, Art. 28 : "Chacun, qu'il soit officiant ou fidèle, ne doit jamais faire entièrement que ce qui lui revient en vertu de la nature des choses et conformément aux règles liturgiques".

Si le prêtre est seul, il doit enfreindre cette loi dès l'Évangile en le proclamant lui-même ; cela, d'après les règles, ne lui revient pas. Il se charge de cette tâche diaconale parce qu'aucun diacre n'est présent.

Il est hautement salutaire pour le prêtre qu'il soit rappelé à son rôle par le diacre ; il peut, pour ainsi dire, se reposer "dans la profondeur du mystère" et ne doit pas, par exemple, s'occuper d'apporter et de préparer les dons. Ainsi, on peut éviter une certaine agitation dans la célébration avec un seul prêtre.

2. SIX AFFIRMATIONS À PROPOS DU SERVICE DIACONAL DANS LA CÉLÉBRATION EUCHARISTIQUE

2.1. LE DIACRE EST AU SERVICE DE LA PRIERE DE LA COMMUNAUTE QUI EST L'OBJET DE SA SOLLICITUDE DIACONALE

Il veille à un déroulement extérieur dans l'ordre ; il dit les intentions de la prière universelle. Il veille à l'attitude extérieure de la communauté : "Mettez-vous à genoux, levez-vous!" - "Il est grand le mystère de la foi" - Invitation au signe de paix - Invitation au renvoi de l'assemblée : "Allez dans la paix du Christ !" Ainsi, de même que le diacre dans les temps anciens a fait entrer les fidèles pour l'assemblée et prié pour ceux qui arrivaient en retard, de même il renvoie actuellement les fidèles à la fin de la célébration. Le service le plus important pour la prière de la communauté, le diacre

l'accomplit dans les intentions de prière universelle de la communauté. (Dans le nouveau missel, au N° 32 de l'introduction générale, les intentions sont expressément réservées au diacre)².

Ici on pourrait se demander: quel rapport y a-t-il entre l'invitation au signe de paix et la prière ? Nous avons perdu le sens de ce que, dans la conception du christianisme antique, le signe de paix est aussi "un sceau de la prière". Dans la Règle de St Benoît par exemple, il est prescrit au portier chargé de l'accueil de prier d'abord avec l'hôte et ensuite de l'embrasser. C'est, d'abord, dans la prière qu'ils se rapprochent vraiment l'un de l'autre. C'est, d'abord, de la dimension verticale que jaillit, pour ainsi dire, la dimension horizontale. Il en est de même dans la célébration eucharistique : nous nous tournons d'abord vers Dieu (dans la prière eucharistique), ensuite nous nous tournons les uns vers les autres dans un "baiser fraternel".

Certainement l'invitation au signe de paix est en relation avec le fait que nous nous préparons maintenant à la communauté de la table : si nous avons quelque chose contre notre voisin, nous lui donnons un signe de réconciliation (Il est dans la nature de tels signes importants qu'ils soient chargés de sens multiples).

2.2. LE DIACRE SERT LA RENCONTRE DE LA COMMUNAUTE AVEC LE CHRIST DANS LA PAROLE, LA OU CETTE RENCONTRE ATTEINT SON SOMMET

Le diacre proclame l'Évangile et le commente (cf l'importance de l'évangéliste lors de l'ordination au diaconat). Le diacre nouvellement ordonné ne reçoit pas, remarquons-le, le calice dont la préparation fait aussi partie de ses fonctions, mais l'évangéliste, qu'il porte lors de la procession d'entrée (cf introduction au missel N° 128 ss). Ici nous avons une indication sur un premier centre de son activité diaconale dans le service divin. C'est l'idée suivante : celui qui peut représenter de la façon la plus pure le "service" du Seigneur, peut aussi en son nom accomplir le service de la Parole dans la communauté, de même qu'il accomplit ensuite le service de la distribution du corps et du sang du Christ à la communauté. A l'origine, il était seul à le faire. À l'endroit où le Christ prend la parole lui-même une première fois, il lui prête sa voix. Il est lui-même, ce faisant, un auditeur de la Parole et il le montre par le signe de croix qu'il fait sur front au début de l'Évangile (signe de croix = prise de possession) : celui qui parle ici est le Seigneur ; comme autrefois les esclaves, je porte son signe sur mon corps. Le diacre annonce la parole du Seigneur et la prolonge par son explication dans la vie de la communauté. S'il est diacre permanent et même marié, il ajoute la compétence particulière de l'homme marié, du père de famille, qui lui vient du sacrement de mariage. Le fait que le diacre demande la bénédiction du président avant l'Évangile montre que la représentation du Christ n'est pas un état en soi, mais une représentation du Christ intégrée dans un ensemble. Le diacre n'est pas seul à représenter le Christ à la messe, il y a aussi le président par délégation duquel il exerce sa représentation du Christ.

² - *Note du secrétariat français du diaconat* : Sur ce point, pour tenir compte du contexte ecclésial de notre pays, la pratique et les orientations données par les instances responsables sont moins exclusives.

Voir sur cette question : "Diaconat Permanent - Documents pour l'Église et pour la France", 3e édition, 1994, p.100 et 101,

ou "Le rôle des diacres dans l'action liturgique", fascicule I, 1986, p.20 et 21.

2.3. LE DIACRE EST AU SERVICE DE LA RENCONTRE DU CHRIST QUE FAIT LA COMMUNAUTE DANS LE SACRIFICE, IL EST COOPERATEUR POUR LA PREPARATION DE CE SACRIFICE, IL AIDE A PREPARER LE SACRIFICE ET LA COMMUNAUTE L'UN POUR L'AUTRE

Il aide à préparer le Sacrifice et la communauté l'un pour l'autre par la préparation des dons et en versant la goutte d'eau dans le calice. Pour comprendre cette dernière opération, on doit connaître le vieux symbolisme eau = peuple, par lequel le Concile de Trente a défendu contre les Réformateurs le versement de la goutte d'eau dans le calice.

Une indication caractéristique est aussi la "bénédition sur l'eau" usitée autrefois et qui a disparu aujourd'hui. Cette bénédiction n'était pas pour l'eau (pourquoi l'eau seule devrait-elle être bénie et pas le vin ou les hosties ?) mais pour ceux qui, par délégation du peuple, apportaient l'eau (la schola cantorum!), l'idée était: de même que l'eau entre dans le vin, de même le peuple entre dans le sacrifice du Christ, pour ainsi dire conduit par le diacre.

L'encensement du célébrant et de la communauté par le diacre doit envelopper le président et le peuple dans une atmosphère sacrificielle.

2.4. LE DIACRE EST AU SERVICE DE LA RENCONTRE DU CHRIST DE LA COMMUNAUTE DANS LE SACRIFICE ET LA REPRESENTA A SA MANIERE A L'AUTEL PAR L'ELEVATION DU CALICE CONSACRE LORS DE LA PETITE ELEVATION (DOXOLOGIE FINALE DE LA PRIERE EUCHARISTIQUE)

Cette participation au geste sacrificiel le plus important de la messe avait disparu au cours des siècles. On ne voulait plus laisser le diacre s'approcher si près du centre du Mystère sacrificiel. Comme "rite de remplacement", avait été introduite une "aide" lors de l'élévation des dons à l'offertoire. A ce moment-là il était autorisé à toucher le calice élevé par le prêtre. Maintenant, le diacre peut enfin à nouveau, au centre même du Mystère, élever le calice avec le sang du Christ, le calice avec lequel il donne la communion au Précieux Sang. Avec le président, il est le seul qui, au milieu de la communauté, peut exprimer visiblement avec ses mains l'offrande de la communauté et de lui-même ou, mieux, se laisser plonger dans le Sacrifice du Christ sous l'action du Saint Esprit.

Ce dont on parle ici, tous, remarquons-le, le font, pas seulement le prêtre.

Vatican II nous a appris que les fidèles présentent les dons sur l'autel, non seulement par l'intermédiaire du prêtre, mais par eux-mêmes. Seuls, le président et le diacre font "avec les mains" ce qui est fait par tous.

2.5. LE DIACRE EST AU SERVICE DE LA RENCONTRE DE LA COMMUNAUTE AVEC LE CHRIST DANS LE REPAS SACRIFICIEL PAR SA PARTICIPATION A LA PREPARATION DE LA DISTRIBUTION DE LA COMMUNION ET A CETTE DISTRIBUTION MEME ET, A CE MOMENT, IL EST DEPUIS TOUJOURS DANS LA FORME COMPLETE DE LA COMMUNION LE "SERVITEUR DU CALICE"

(minister calicis est une très ancienne désignation pour le diacre; cf aussi l'introduction générale du Missel N° 137).

Service lors de la préparation à l'administration du sacrement : le diacre fractionne, si c'est nécessaire, avec le prêtre, les grandes hosties consacrées.

Service lors de la distribution : dans la communion des fidèles au calice, l'administration du calice revient au diacre. Et même chez Justin, tous les dons sont distribués par les diacres et apportés aux malades dans les maisons. Le diacre est le serviteur aussi bien à la table de la parole qu'à la table de l'Eucharistie. Il rend aux hommes qui sont confiés à sa sollicitude diaconale le service le plus éminent. Il n'y a pas de don plus grand qu'on puisse offrir à un homme que le don du corps et du sang du Christ livré pour nous.

Voici à ce sujet deux textes pour la méditation (méditation qui est si importante dans ce contexte afin de prévenir le danger de précipitation et de superficialité) :

- a) Dans l'Église d'Orient il y a l'exhortation: "Tremblez, diacres, car vous distribuez du feu vivant !" (Le terme "charbon" est, dans l'Église d'Orient, une désignation symbolique pour le pain eucharistique : matière qui est toute embrasée et transformée par le Feu du Saint Esprit).
- b) L'ancienne formule, d'avant le Concile, pour l'administration du sacrement était : "Le Corps de Notre Seigneur Jésus Christ garde votre âme pour la vie éternelle". L'avantage de cette ancienne formule était que l'administrateur du sacrement priait expressément pour chaque bénéficiaire lors de la distribution. La raison de l'abolition de cette longue formule fut le manque de temps, quand les communicants étaient très nombreux. Mais, aujourd'hui, l'acte tout entier d'administration du sacrement devrait être soutenu par une volonté de prier pour chaque fidèle qui vient là avec tous ses malheurs et tous ses soucis. Réflexion : n'est-il pas possible aujourd'hui encore - avec un petit nombre de communicants - de prononcer la formule "le Corps du Christ" à haute voix pour continuer à voix basse: "te garde pour la vie éternelle" ?

Ce service de la distribution de la communion se continue dans la communion des malades et dans le seul sacrement pour les mourants que connaisse l'Église : le Saint Viatique.

2.6. LE DIACRE EST, DANS UN SENS PARTICULIER, SERVITEUR DE LA JOIE DE LA COMMUNAUTE

Ce que doivent être tous ceux qui sont ordonnés! (St Paul : "Nous ne sommes pas les maîtres de votre foi, mais les serviteurs de votre joie"). Cela, tout évêque doit l'écrire sur ses armoiries, tout prêtre doit le porter dans son cœur. Mais cela vaut pour le diacre particulièrement. Sinon on ne comprendrait pas que le diacre, en référence expresse à sa fonction diaconale proclame, dans l'Église d'Occident, au sommet de l'année liturgique, le chant de la joie, de la joie pascale de la communauté: l'Exultet. Cette grande louange pascale, l'Église ancienne n'a pu se la représenter vraiment que dans la bouche du diacre. Dans l'Église primitive, les diacres étaient, la plupart du temps, de jeunes hommes qui restaient de longues années dans le diaconat avant d'être ordonnés prêtres. Ainsi, l'éclat de la jeunesse s'ajoutait à la splendeur pascale du chant. Même le vêtement du diacre correspondait à cette ambiance de joie : la dalmatique est un vêtement qui, dès l'origine, était toujours blanc (le fait qu'il y ait une dalmatique violette est en soi un non-sens).

La joie religieuse qui doit dominer tout le climat de la célébration est d'une manière particulière attribuée au diacre, c'est de lui qu'elle devrait particulièrement rayonner.

3. DEUX PRINCIPES POUR LE SERVICE LITURGIQUE INDÉPENDANT DU DIACRE

1. Dans tous les services liturgiques indépendants doit apparaître le fait que le diacre agit comme représentant du prêtre (baptême, mariage, obsèques, conduite d'une liturgie de la parole, partie de la liturgie des Heures, salut, exposition, reposition, bénédictions).

Dans tous ces services qui sont apparus beaucoup plus tard ou qui étaient, à l'origine, des services du diacre, parce qu'il les accomplissait en même temps que l'évêque ou le prêtre, (baptême) il doit apparaître que, dans ce cas, il représente le prêtre. C'est dans l'ordonnance des trois degrés de l'Ordre qui est déjà reconnaissable dans le vêtement liturgique (dalmatique, étole portée en travers).

2. Dans les actions éventuelles, le diacre doit se distinguer encore plus que le président prêtre par la patience, la cordialité et une pitié pleine de compréhension envers les participants étrangers à l'Église

Ils font partie des "pauvres" d'aujourd'hui! Dans les célébrations d'obsèques et de baptêmes, ces personnes ne peuvent pas donner les réponses les plus ordinaires, même pas dire le "notre Père". Cela peut conduire à une hostilité intérieure envers ces gens : "Ils ne viennent que parce qu'ils y sont obligés". Cette attitude gâte toute la cérémonie. Un entrepreneur de pompes funèbres m'a dit un jour qu'il avait remarqué que les vicaires se comportaient de façon impolie au bord des tombes ! Manifestement c'est l'effet de cette hostilité intérieure vis à vis des participants qui semblent être là contre leur volonté et qui effectivement ne vont pas à l'église. En réalité, il faudrait que ce soit l'inverse. Ces participants doivent sentir la bienveillance du président qui vient de la pensée : "Où serais-je si j'avais été élevé comme ces gens-là ?". A cela s'ajoute, lors des obsèques, le respect du défunt. L'entrepreneur dont j'ai parlé m'a énoncé un principe qu'on donne à tous les employés municipaux du cimetière pour leur comportement pendant des obsèques. Il vaut doublement pour celui qui préside religieusement des obsèques : "Conduis-toi lors de l'enterrement comme si ton père ou ta mère était dans le cercueil".

4. CONCLUSION

Nous avons vu l'essence de la fonction diaconale dans le fait que le diacre n'a "rien à dire", c'est-à-dire qu'il ne peut être que ce qu'exprime son nom : serviteur de tous "in persona Christi", un serviteur sans charges de direction, dans lesquelles se cache toujours un élément de "puissance" avec tous ses dangers. Nous devons être reconnaissants à Vatican II d'avoir rétabli le diaconat dans sa signification ancienne, autant le diaconat réel de ceux qui veulent devenir prêtres plus tard que le diaconat indépendant de ceux qui veulent être toute leur vie serviteurs au nom de Celui qui n'est pas venu pour être servi, mais pour servir.

[Cliquer ici](#) pour revenir sur le site [Diaconat.catholique](#)